

ACTE D'ENGAGEMENT

A – OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du marché : Conception, intégration, déploiement, exploitation, maintenance et évolution d'une plateforme numérique collaborateur multi-entités, sécurisée et accessible — remplacement du portail « Intrafor ».

Nature du marché : marché privé de prestations intellectuelles et de services numériques.

Le présent acte d'engagement correspond :

(Les cases correspondant au marché sont précochées.)

- ☒ à l'ensemble du marché, celui-ci n'étant pas alloti ;
- ☒ à l'offre de base ;
- ☒ à une tranche ferme et une tranche optionnelle, cette dernière portant sur les fonctions d'intelligence artificielle ;
- ☒ sans variante, les variantes n'étant pas autorisées ;
- ☒ sans prestation supplémentaire éventuelle distincte.

B – ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

B1 – Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de la consultation et du marché suivantes :

- ☒ Règlement de la consultation (RC) ;
- ☒ Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- ☒ Cahier des clauses techniques particulières (CCTP), comprenant ses annexes 1 et 2 ;
- ☒ Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), comprenant les parties A à E ;
- ☒ Matrice de couverture des exigences du CCTP renseignée par le candidat ;
- ☒ Cahier des clauses administratives générales – Techniques de l'information et de la communication (CCAG-TIC) en vigueur à la date de notification du marché ;
- ☒ réponses et précisions apportées par l'acheteur sur la plateforme de dématérialisation.

et conformément à leurs stipulations, le signataire :

- ☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;
- ☐ engage la société identifiée ci-dessous, sur la base de son offre ;
- ☐ engage l'ensemble des membres du groupement identifiés ci-dessous, sur la base de l'offre du groupement.

Cocher la situation correspondante et compléter les informations ci-après.

Dénomination sociale / nom commercial	À compléter par le candidat
Forme juridique et capital social	À compléter par le candidat
Adresse de l'établissement et du siège social	À compléter par le candidat
SIRET / RCS	À compléter par le candidat
Représentant habilité (nom, prénom, qualité)	À compléter par le candidat
Téléphone / adresse électronique	À compléter par le candidat

B2 – ENGAGEMENT FINANCIER

Le titulaire s'engage à exécuter l'ensemble des prestations prévues par les pièces du marché aux prix figurant dans la DPGF annexée au présent acte d'engagement.

Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle, chacune composée d'une part forfaitaire de mise en œuvre et d'une part récurrente d'exploitation et de maintenance. Le montant contractuel correspond au coût complet à trois ans, toutes tranches confondues, figurant dans la partie C de la DPGF. Les prix unitaires de la partie D sont fermes et contractuels ; toute prestation excédant le volume de maintenance évolutive inclus ne peut être engagée que par avenant. Les coûts des deux périodes de reconduction engagent le titulaire mais ne sont intégrés au présent engagement qu'en cas de reconduction expresse.

Taux de TVA applicable	 %
Montant total hors taxes – HT (coût complet à 3 ans)	 €
Montant HT arrêté en toutes lettres	
Montant de la TVA	 €
Montant total toutes taxes comprises – TTC	 €

Montant TTC arrêté en toutes lettres	
Dont TRANCHE FERME à 3 ans HT (parties A1 et B1)	 €
Dont TRANCHE OPTIONNELLE IA à 3 ans HT (parties A2 et B2)	 €
Rappel — total des reconductions 1 et 2 HT (hors engagement initial)	 €

Le montant HT ci-dessus doit être strictement identique au coût complet à 3 ans de la partie C de la DPGF. En cas d'erreur de calcul, les prix détaillés de la DPGF prévalent, sous réserve des règles de mise au point applicables.

Le prix comprend notamment, sans rémunération complémentaire hors avenant :

- les frais de personnel, de gestion et de déplacement ;
- la conception UX / UI et le système de design, qui ne constituent pas des prestations optionnelles ;
- les licences, environnements, connecteurs et interfaces nécessaires au fonctionnement de la solution sur le périmètre du CCTP ;
- les environnements de développement, de recette et de préproduction ;
- la documentation d'architecture, d'exploitation, d'administration et utilisateur ;
- la formation des administrateurs et des contributeurs, ainsi que les supports associés ;
- l'assistance au démarrage et la garantie postérieure à l'admission ;
- les montées de version éditeur et le maintien de la conformité en matière de sécurité, d'accessibilité et de protection des données ;
- la remise du plan de réversibilité et la réalisation du test de réversibilité prévu au CCTP.

Révision des prix : selon les stipulations du CCAP.

Modalités de règlement : selon l'échéancier et les conditions prévues au CCAP, adossés à la validation des livrables et aux procès-verbaux de VABF et de VSR.

B3 – TRANCHE FERME, TRANCHE OPTIONNELLE ET AFFERMISSEMENT

Tranche ferme : l'ensemble des prestations du CCTP à l'exception des fonctions d'intelligence artificielle. Elle est exécutée dès la notification du marché.

Tranche optionnelle : les fonctions d'intelligence artificielle, telles que décrites aux parties A2 et B2 de la DPGF.

Délai d'affermissement : douze (12) mois à compter de la notification du marché. L'affermissement est prononcé par ordre de service écrit de l'acheteur. À défaut de décision dans ce délai, la tranche optionnelle est réputée abandonnée.

Absence d'indemnité : le non-affermissement de la tranche optionnelle n'ouvre droit à aucune indemnité, aucun dédit ni aucune rémunération au profit du titulaire. Les prix de la tranche optionnelle demeurent fermes pendant toute la fenêtre d'affermissement.

Le titulaire ne peut subordonner l'exécution de la tranche ferme à l'affermissement de la tranche optionnelle. La solution livrée au titre de la tranche ferme doit être pleinement opérationnelle et conforme au CCTP indépendamment de cet affermissement.

B4 – NATURE DU GROUPEMENT ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

À compléter uniquement en cas de groupement d'opérateurs économiques.

Pour l'exécution du marché, le groupement est : ☐ conjoint ☐ solidaire

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par chaque membre	Montant HT des prestations

B5 – SOUS-TRAITANCE ET HÉBERGEMENT

Le titulaire déclare ci-dessous l'ensemble des sous-traitants, éditeurs tiers et hébergeurs concourant à l'exécution du marché, ainsi que la localisation des traitements et des sauvegardes. Toute modification en cours d'exécution est soumise à l'accord préalable écrit de l'acheteur.

Sous-traitant, éditeur ou hébergeur	Prestation ou composant concerné	Localisation des données et certifications

Sous-traitant, éditeur ou hébergeur	Prestation ou composant concerné	Localisation des données et certifications

B6 – COMPTE À CRÉDITER

Joindre un relevé d'identité bancaire correspondant au compte indiqué.

Nom de l'établissement bancaire :

Titulaire du compte :

IBAN :

BIC :

B7 – AVANCE

Conformément à l'article 6.5 du CCAP, une avance de cinq pour cent du montant initial de la tranche ferme est accordée au titulaire, son versement étant subordonné à la constitution d'une garantie à première demande. Le titulaire déclare : ☐ accepter le bénéfice de l'avance ☐ renoncer au bénéfice de l'avance. À défaut de choix exprimé, le titulaire est réputé renoncer à l'avance.

B8 – DURÉE D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

Le marché prend effet à compter de sa notification et couvre l'ensemble des phases de cadrage, de conception, de réalisation, de reprise des contenus, de recette, de déploiement, d'exploitation, de maintenance et de réversibilité.

Durée initiale : trois (3) ans à compter de la notification du marché.

Reconduction : le marché peut être reconduit deux fois par période d'un an, par décision expresse de l'acheteur notifiée au moins trois mois avant l'échéance. La durée totale ne peut excéder cinq (5) ans.

Terme du marché : validation par l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild de l'achèvement des opérations de réversibilité et de la restitution complète des données, contenus, métadonnées et droits associés.

C – SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE TITULAIRE

C1 – Titulaire individuel

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature et cachet

(*) Le signataire doit disposer du pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Groupement d'opérateurs économiques

Mandataire désigné :

En cas de groupement conjoint, le mandataire est : ☐ conjoint ☐ solidaire

☐ Le mandataire signe le présent acte d'engagement au nom et pour le compte de l'ensemble des membres et les représente vis-à-vis de l'acheteur ; joindre les pouvoirs correspondants en annexe.

☐ Chaque membre du groupement signe le présent acte d'engagement et donne mandat au mandataire pour la coordination des prestations.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature et cachet

(*) Le signataire doit disposer du pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D – IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR

Désignation de l'acheteur

Fondation Ophtalmologique Adolphe de Rothschild

Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild

Établissement de santé privé d'intérêt collectif

25, rue Manin – 75019 Paris

Représentant de l'acheteur : M. Julien GOTSMANN, Directeur général.

Service chargé du paiement : Direction financière – Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild, 25, rue Manin – 75019 Paris.

Service technique référent : Direction des systèmes d'information et des technologies médicales (DSITM).

Imputation budgétaire : Portail numérique collaborateur – à compléter par l'acheteur.

Fait à Paris, le :

Signature de l'acheteur

--